

Les campings bretons passent à l'énergie solaire !

Face à des coûts de l'énergie en constante augmentation et à des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, l'énergie solaire représente une opportunité de choix pour couvrir les besoins en chaleur des campings. Cela est vrai partout en France, et même en Bretagne qui n'est pourtant pas la région la plus ensoleillée du pays !

Nous parlons bien ici de panneaux solaires thermiques, et non de panneaux solaires photovoltaïques. Ils utilisent l'énergie du soleil pour répondre à des besoins de chaleur et notamment d'eau chaude sanitaire. Ce qui convient parfaitement à ces structures d'hébergement touristique, dont une grande partie de la consommation énergétique est liée à l'eau chaude sanitaire nécessaire pour alimenter les blocs sanitaires, laveries, piscines et parcs aquatiques en tout genre.

Le solaire thermique est une énergie locale, renouvelable, gratuite et stockable, qui selon l'Ademe (agence de la transition écologique), peut couvrir jusqu'à 70 % des besoins en chaleur des campings. Elle permet de remplacer des appareils fonctionnant au gaz ou parfois même au fioul, des énergies fossiles dont le coût peut fortement fluctuer en fonction de la situation géopolitique mondiale, comme nous avons pu le constater ces dernières années.

De plus, le solaire thermique se prête particulièrement bien aux campings du fait de la saisonnalité estivale de l'activité.

L'Union bretonne de l'hôtellerie de plein air (UBHPA), qui accompagne les campings de la région dans la mise en place de panneaux solaires thermiques pour produire de l'eau chaude sanitaire, précise néanmoins que plusieurs paramètres doivent

être pris en compte : « Le solaire thermique collectif est intéressant sur les sanitaires collectifs, mais pas pour les campings avec des mobil-homes. Pour ces derniers, il existe d'autres solutions qui permettent de grouper les besoins de plusieurs hébergements. Il ne faut pas non plus que les sanitaires collectifs soient ombragés, ou que la toiture soit orientée au nord. Autre critère, la fréquentation du camping doit être suffisante en volume et en termes de période. »

Une étude est en effet indispensable pour évaluer la rentabilité du projet. Mais plusieurs dispositifs soutiennent les campings dans leurs démarches, comme le fonds chaleur de l'Ademe , qui combine un soutien technique et un soutien financier, pouvant aller jusqu'à 65 % du coût de l'installation.

Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix. Elle offre un conseil neutre et gratuit sur la transition énergétique, la rénovation thermique et le climat. Plus d'information au 02 98 15 18 08 ainsi que sur www.heol-energies.org et les réseaux sociaux.